

Paris, le 23 Août 2007

Free lance son service de musique à la demande illimitée et gratuite avec Deezer.com

Deezer.com, premier site d'écoute de musique à la demande sans aucune restriction, est désormais accessible à tous les Freenauts directement depuis le site www.free.fr.

Ce service leur permet d'accéder gratuitement, de façon illimitée et légale à des centaines de milliers de titres de tous genres musicaux, de tous les catalogues, sans exclusivité.

1^{er} service de musique à la demande gratuit et illimité

Grâce à ce service, les Freenauts peuvent écouter gratuitement, instantanément et de façon illimitée toutes les musiques de leur choix et ce, sans aucun téléchargement. Les titres peuvent être écoutés à volonté sans limitation du nombre de postes d'accès, ni de limitation dans le temps. De plus, avec Deezer.com, ils bénéficient d'un espace d'hébergement gratuit : les Freenauts peuvent créer leurs propres *playlists* de musique.

Ce service est simple d'utilisation : il ne nécessite l'installation d'aucun logiciel particulier. Il est accessible à tous les Freenauts, quelque soit leur équipement de connexion à Internet. Il fonctionne avec tous les systèmes d'exploitation (PC, Mac, Linux...).

Ainsi, les Freenauts peuvent désormais écouter en ligne tous leurs titres préférés, accéder à leurs *playlists* et partager leurs musiques.

Un accès à un catalogue couvrant l'ensemble des genres musicaux

Avec ce nouveau service proposé par Deezer.com, les Freenauts peuvent, grâce à un catalogue de plusieurs centaines de milliers de titres enrichi quotidiennement, écouter en toute liberté tous les styles musicaux.

Un service gratuit accessible à tous les Freenauts Haut Débit

Ce nouveau service est proposé gratuitement à tous les Freenauts connectés en Haut Débit (anciens et nouveaux abonnés). En cas de résiliation, le service ainsi que les *playlists* restent accessibles à l'utilisateur.

Plus d'informations et conditions disponibles sur: www.free.fr

Free et Deezer sont deux sociétés indépendantes. Deezer.com est une publication de la société Blogmusik SAS. La société Blogmusik SAS a contractualisé un accord avec la SACEM et signera des accords avec les majors dans les prochaines semaines.

Free est une filiale d'Iliad. Le Groupe Iliad est un acteur majeur sur le marché français de l'accès à Internet et des télécommunications avec Free (2 626 000 abonnés ADSL au 30/06/2007), Onetel et Iliad Télécom (opérateurs de téléphonie fixe) ainsi que IFW (Wimax). Le Groupe Iliad est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole ILD.